



BIGOT LIBOR

Déroulement à la catégorie AM du permis de conduire

1) Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

2) Déroulement de la formation

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Vous pourrez conduire le véhicule approprié dès que vous serez en possession du permis AM.

3) La formation pratique est constituée de 5 phases :

- ✚ Une phase sur les échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite
- ✚ une phase d'enseignement hors circulation *
- ✚ une phase sur le code de la route
- ✚ une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique *
- ✚ une phase de sensibilisation aux risques en présence, pour les mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

*sur une base de 6 heures minimum

Avec le permis AM option cyclo

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).



ZA Les Coudrettes - 298 Rue René Prieur - 61100 **FLERS**
Tél : 02.33.14.39.18 - Fax : 02.33.66.62.67
Agrément Préfectoral E 15 061 0004 0

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -61100 **FLERS**
Tél : 02.33.96.46.30
Agrément Préfectoral E 03 061 0217 0

22 Rue Saint Martin -14110 **CONDE SUR NOIREAU**
Tél : 02.31.69.31.61
Agrément Préfectoral E 02 014 0998 0

ZA Charles Tellier -14110 **CONDE SUR NOIREAU**
Tél : 02.31.69.95.55 - Fax : 02.31.69.12.45
Agrément Préfectoral E 02 014 1086 0

